L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matière publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an............................ [illegible]

Six mois......................... [illegible]

Quatre mois...................... [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre de matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henry Kretschmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 63,906—Division B—Attendu que Christina Heberling veuve de Henry Kretschmer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Kretschmer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank Zengel avocat.
12 janv—12 16 21

Succession de Mme Catherine Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,896—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Conrad Leitman, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
E. K. Skinner, avocat.
12 janv—12 16 21

Succession de John Jordan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 961—Division—Attendu que Matthew F. Jordan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Jordan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
W. J. Holden avocat.
12janv—12 16 21

Succession de Joseph A. Seignouret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,358—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les sept jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile J. Bayle, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier
11 janv—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, —No 63,825— Walter & Schaffuit vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire la raison commerciale de Walter & Schaffeit, composée de Dietrich A. Walter et Robert H. Schaffuit, soit convoquée et tenue pardevant George Montgomery Esq., notaire public, en son bureau, dans la bâtisse de la Liverpool and London and Globe Insurance, en cette ville, commençant mardi le 29me jour de janvier 1901, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter toutes autres matières qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et personnes desdits pétitionnaires soient suspendues et que Lyle Saxon Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1900.
(Signé) T. C. W. ELLIS Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
Hubert M Hansley, avocat.
23déc—23—janv 5 11 16 22 29

Charter Oak Stove and Range Co., et als., versus Henry Rice & Son et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,822—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par George Fuchs, receveur dans cette affaire de ses recettes et débours pour le mois de décembre 1900, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 janv—11 15 20

MONITION.

Attendu que sous un ordre de vente rendu par la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 août 1900 du dossier et enregistré dans la succession de Stéphanie Gilet, femme décédée de Wm J. Tonglet, No 46 387 du docket de la dite cour, la propriété en ceci ci-après décrite a été offerte en vente à l'enchère publique le 13 septembre A. D. 1900 et a été adjugée à Jules Sabrier pour le prix et la somme de trois cent cinquante dollars.

DESCRIPTION DE LA PROPRIETE.

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 11, dans l'îlet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Sauvage, ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Fortin, sur une profondeur de cent cinquante pieds, le tout duquel est démontré par acte passé pardevant Ethelred M. Stafford, notaire de cette ville, le 27me jour de septembre 1900, en confirmation de ladite vente dûment enregistrée dans le bureau des transferts de cette paroisse.

Attendu que, ledit Jules Sabrier, désirant se prévaloir des bénéfices de la loi relative aux monitions contenue dans les sections 2370 à 2381 des Statuts revisés a fait application à cette Cour pour une Monition.

Maintenant, en conséquence qu'il soit connu que toute et toutes personnes sont par ceci citées et mandées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui peuvent établir aucun droit, titre, ou intérêt dans ou à propriété en ceci ci-dessus décrite en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance, dans aucune des procédures sous lesquelles la propriété a été vendue, nommément dans la succession de Stéphanie Gilet femme décédée de Wm J. Tonglet, ou en conséquence d'aucune informalité, irrégularité ou insuffisance ou façon de vente ou d'aucun autre vice quelconque, s'il y en a, elles ont ou peuvent dans les trente jours du jour où cette Monition est premièrement publiée, pourquoi ladite vente de la propriété ci-dessus mentionnée et décrite ne soit pas confirmée et homologuée par cette Honorable Cour et le titre dudit Jules Sabrier soit fait parfait et complet.

Donné sous notre main et le sceau de cette Honorable Cour, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en la ville de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, le 24 décembre 1900.
(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
5 jan—5 12 19 26—fév 2

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Splendide occasion d'acquérir une grande Propriété Résidence de valeur du Sixième District, dans un quartier aristocratique.

Au coin de l'avenue St Charles et de la rue Valence,

Batisses portant le numéro municipal 4630 avenue St Charles.

Terrains mesurant 125'x125'.

Mme Jane E. Oothout vs Michael F. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,635—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 390 borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence, Cadiz et Pitt, désignée par la lettre A, sur un devis et certificat d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12 juillet 1886 et annexé pour référence à un acte de vente de Frank S Kendig audit M F Dunn, passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, laquelle dite portion de terre mesure d'après ledit devis quarante-quatre pieds six pouces (44' 6") de face à l'avenue St-Charles sur une profondeur et face sur la rue Valence de cent vingt cinq pieds (125') entre lignes parallèles, ladite portion de terre formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Valence.

Secondement—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans ledit îlet borné par l'avenue St-Charles et les rues Valence, Cadiz et Pitt, désigné par la lettre B sur les devis et certificat d'arpentage sus-mentionnés, devis et certificat d'arpentage faits par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 12me jour de juillet 1886, annexé et faisant partie d'un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 13 août 1886, d'après lequel devis la dite portion de terre mesure, en mesure américaine quatre vingts pieds six pouces (80' 6") de face à l'avenue St-Charles la même largeur dans le fond sur 125 pieds de profondeur. Ledit morceau ou portion de terre étant composé de l'entier des lots originaux désignés sur le dit devis par les Nos Huit, Neuf et Dix et de parties des lots désignés par les Nos Onze, Quatorze, Quinze Seize et Dix-Sept.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocat pour la plaignante
14 déc—14 15 21 28—janv 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Septième District.

C. T. Patterson Co. Ltd., vs Thomas J. Hopper.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63 455—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 270, borné par les rues Général Ogden, Panola, Spruce et Aigle, désignés par les numéros 18, 19 et 20 sur un plan dudit îlet fait par C. Milo Williams, député voyer de ville, daté le 2 avril 1898 et annexé à un acte de vente de Thomas J. Hopper à Baptiste Johnson passé pardevant Mercer W. Patton, notaire le 2 mai 1898, lesquels dits lots mesurant d'après ledit plan comme suit: lots 19 et 20 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et lot No 18 mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Général Ogden sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
22déc—22 23 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur [amé]liorée du premier District.

Formant l'encoignure des rues Perdido et Bertrand, dans l'îlet borné par les rues Prieur et Gravier.

John Légier, jr. vs Vve John McNulty.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 63,690—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Perdido, Bertrand, Gravier et Prieur, désignés par les numéros un et deux de l'îlet numéro vingt trois, d'après un devis ou plan annexé à un acte de partage entre Patrick Connelly et Bernard Chalan, passé pardevant Jas Maureau, ancien notaire, le 9 novembre 1849, (sur lequel plan ou devis les trois lots originairement désignés un, deux et trois du dit îlet No vingt trois, sur un plan fait par L. Bringier, voyer général, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire, ou subdivisés en quatre lots désignés par les Nos un, deux, trois et quatre) ledit lot No 1 mesurant vingt six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent dix pieds onze pouces, et face à la rue Bertrand entre lignes parallèles, et ledit lot numéro deux mesurant quarante cinq pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent dix pieds deux pouces dans le fond, le tout en mesure anglaise.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Robert Légier, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 23 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District

Formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline, dans l'îlet borné par les rues Camp et Lyon.

Gary E. Gillis vs Edward A. Mattes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63 773—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Upperline, Camp et Lyons désignés par les lettres "A" et "B" sur un devis fait par Arthur de Armas, député voyer de la ville, daté le 25 mars 1887 et annexé à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 15 juin 1888, d'après lequel, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun, quarante trois pieds, cinq pouces et quatre lignes (43' 5" 4"') de face sur la rue Magasins par cent vingt pieds (120 pieds) de profondeur entre lignes parallèles.

Ledit lot A ayant une largeur dans le fond de vingt huit pieds et quatre lignes et formant l'encoignure des rues Magasins et Upperline.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.
29 déc—29 30—janv 4 11 18 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Quatrième District.

Connue comme Nos 2615 et 2617 rue St. David, entre Troisième et Quatrième,

ET UN TERRAIN VACANT,

Coin des rues Troisième et Willow,

William G. Taylor vs Peter F. Kendall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,862—En vertu d'un alias writ de fieri facias adressé à Frank Marquez, ancien Sherif civil de la paroisse d'Orléans, et par le susdit ancien sherif à moi transféré et adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 17 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St David, Liberté, Troisième et Quatrième, étant le lot désigné par le No huit de l'îlet No 314, mesurant trente pieds de face à la rue St David sur une profondeur de quatre vingt dix pieds entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un autre certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 389, compris entre les rues Troisième, Willow, Clara et Deuxième, mesurant trente quatre pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur cent pieds de profondeur et de face sur la rue Willow
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
James B. Rosser Jr, avocat pour le plaignant.
15déc—15 16 21 28—janv 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

James Wilson vs Mme Jessie A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,339—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé, placé et étant dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Camp, Sixième, Septième et Magasins, désigné comme lot numéro dix sept sur un plan fait par B. T. Nichols, architecte, le 8me jour d'avril 1846, et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire en cette ville. Ledit lot de terre mesure vingt huit (28) pieds de face sur la rue du Camp par cent vingt cinq (125) pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que la défenderesse acquit par achat d'Eusèbe Reggio, par acte passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 20 juin 1892, titres enregistrés dans le bureau des aliénations, en cette ville, livre 146, folio 161.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. B. Rosser, avocat pour le plaignant.
22déc—22 23 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur et désirable dans le Sixième District.

Portant le Numéro municipal 5125 rue Camp entre les rues Soniat et Dufossat,

Eureka Homestead Society vs Mme Agatha Jackson, femme de Benjamin W. Seawell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,619—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 31 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et améliorations, qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No municipal 253 borné par les rues Camp, Dufossat Soniat et Chestnut; ledit lot est désigné par la lettre E commence et doit être pris à une distance de cinquante neuf pieds trois pouces de l'encoignure des rues Camp et Dufossat et mesurant trente pieds de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le tout d'après certificat d'arpentage fait par George de Armas, voyer, le 7 octobre 1897, et le lot ici transféré et désigné par la lettre E, est composé de la plus grande portion du lot original No Six et d'une partie des lots sept et neuf.
Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
McCloskey et Benedict avocats pour le plaignant.
30 déc—30—janv 1 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et attractive du deuxième district,

Portant le No municipal 213 rue Nord Remparts traversant l'îlet et faisant face à la rue Bassin, entre les rues Douane et Bienville.

Sujet aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.

Michael W. Murphy vs John A. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,710—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 24 janvier 1901 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé, placé et étant dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Remparts, Douane, Bienville et Bassin et désigné comme lot numéro un sur un devis annexé à un acte passé pardevant Theo Guyol, ancien notaire en cette ville, le 10 juillet 1851, et mesurant, en mesure américaine, vingt-six pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue des Remparts vingt-six pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Bassin sur cent vingt-huit pieds quatre lignes de profondeur, s'étendant de ladite rue Remparts à la rue Bassin.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

La vente ci dessus sera faite sujette aux droits d'usufruit de Mme Veuve John Duffy.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocat pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—jan 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Stock Entier et Matériel, etc.

D'un fabricant de voitures, y compris des buggies neufs, etc.; aussi un cheval.

Frank R. Johnson vs Talbot and Hilliard Carriage Works, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 63,656—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 17 janvier 1901, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, No 1747 avenue St Charles:
Le stock entier de matériel, etc., du fabricant de voitures, sur lesdits lieux; y compris plusieurs buggies neufs, divers, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré; aussi un cheval.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant
6 jan—6 12 13 17

VENTES A L'ENCAN.

Par E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Une Offre Sans Pareille.

LA VENTE LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE DE LA SAISON.

SUCCESSION DE FERDINAND REUSCH, JR.

Comprenant de Magnifiques Résidences, Cottages Simples et Doubles, et Terrains Désirables pour Bâtir.

DANS LES PREMIER, QUATRIEME, SIXIEME ET SEPTIEME DISTRICTS.

Une occasion de faire des placements de premier ordre à des termes favorables.

MERCREDI, 6 FEVRIER 1901, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nlle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, à 11 A. M.

La magnifique résidence formant le coin des rues Prytanée et Seconde, mesurant 126'6"x177'4"4"'.

La résidence moderne, formant le coin des rues Joséphine et Brainard, sur deux lots de terre mesurant ensemble 87'8"6"'x111'4".

Deux cottages doubles, 2918, 2920, 2922 et 2924 rue Dryades près de la rue Sixième.

Un cottage simple, 2916 rue Dryades, près Sixième.

Deux cottages doubles nouvellement bâtis, 4920, 4922, 4928 et 4930 rue Perrier, près Prytanée.

Deux cottages doubles désirables, 424, 426, 432 et 434 Ave Washington.

La jolie résidence moderne à deux étages, 7513 rue Maple, près Cherokee.

La moitié indivise des propriétés suivantes:

Deux lots et améliorations connus comme le 855 rue Carondelet, près de la rue St-Joseph.

Deux certains lots sur l'avenue Henry Clay, près de la rue Howard.

Un certain lot de terre (à peu près un demi îlet) borné par l'avenue Peters et les rues S. Liberté, Octavia et S. Franklin.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 6 février 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet en vertu de et conformément à un ordre donné, daté et signé le 3 janvier 1901, par l'honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire intitulée succession de Ferdinand Reusch, Jr., No 63,673 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement: Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances en dépendant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Première, Seconde, et St Charles, formant le coin des rues Prytanée et Seconde et mesurant cent vingt six pieds six pouces de face à ladite rue Prytanée, sur une profondeur et façade à la rue Seconde de cent soixante-dix-sept pieds quatre pouces et quatre lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et le même composé de tous les différents lots des Nos un à cinq inclusivement, et d'une partie du lot original No six sur un plan tiré par L. Reizenstein, voyer, à la date du 21 avril 1860, déposé pour référence au bureau de Richard Brennan, alors notaire en cette ville: Etant la même propriété achetée par feu Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux, au moment de l'achat de John I. Adams, par acte passé pardevant Andrew Hero Jr, un notaire de cette ville, le 18 novembre 1896. (C. O. Livre 166, folio 161).

Les améliorations connues comme le No 2423 coin des rues Prytanée et Seconde, comprennent une maison du sud idéale, entourée de terrains spacieux ornés de pelouses, de magnifiques chênes, d'arbustes et d'allées pavées. Contient de grands salons, bibliothèque, salle à manger, salle de réception et salle de couture, grand hall, chambre à bain avec toutes les commodités modernes. Cuisine, lavoir et cave, galeries balcon, etc. Cinq chambres dans les mansardes au dessus des bâtisses du fond quatre grandes chambres à domestiques. Dans la cour, citerne, écurie, poulailler, etc. La maison de grand style est admirablement bien finie, partout des corniches ouvragées, et des murs tapissés et peints à fresque. La maison est entièrement éclairée au gaz et à l'électricité.

Secondement: Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés, placés et étant dans le Quatrième District de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Brainard, Jackson et Baronne, lesdits lots étant désignés par les lettres "A" et "B" sur un plan de L. H. Pilié, daté le 15 mai 1884, annexé à un acte de vente de la propriété de A. P. Trousdale à Walter H. Cook, passé pardevant John Bendernagel, ancien notaire, le 1er octobre 1890, lesdits lots se touchant et mesurant comme suit, à savoir:—

Le lot "A" forme le coin des rues Joséphine et Brainard et mesure quarante sept pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Brainard, même profondeur dans le fond sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Joséphine, le lot "B" est contigu au lot A et mesure quarante pieds de face à la rue Brainard sur cent onze pieds, quatre pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr., pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat, de Lloyd Posey, par acte passé pardevant Frederick Deibel, un notaire de cette ville, le 20 mars 1893, (C. O. Livre 14, Folio 214.)

Les améliorations connues comme le No 1734 au coin des rues Brainard et Joséphine, comprennent une résidence moderne à deux étages, avec une jolie pelouse et des allées pavées. Contient une large salle de réception, petit salon, salle à manger, salon, galeries, cuisine offices, etc. Au premier et au second étages il y a cinq grandes chambres à coucher, chambres à bain hall, galeries devant et derrière, etc. Le tout en excellent état. La maison est bien finie et entièrement éclairée au gaz.

Troisièmement: Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situés dans le Quatrième District, de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Septième, Dryades et Baronne, lesdits lots étant désignés par les Nos Un, Deux et Trois sur un plan ou diagramme daté du 21 août 1849 et annexé à un acte de vente passé pardevant L. R. Kenny, ancien notaire, lesdits lots se touchant et mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles; lesquels dits lots sont composés du lot No. Quatre et de la moitié du lot original No. Trois dudit îlet suivant le plan original dudit Faubourg Livaudais. Etant la même propriété qui a été achetée par feu Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch [née Whitehead] pendant la communauté des acquets et gains qui existait entre eux par cet achat de Frank W. Ellerman, par acte de vente passé pardevant Jefferson C. Wenck, notaire en cette ville, le 2 juin 1893, [C. O. Livre 148 Folio 437].

La propriété ci décrite sera vendue d'après le plan de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, à la date du 4 janvier 1901, suivant lequel plan la propriété ci-décrite est divisée en trois lots, désignés par les lettres A B et C et plus entièrement décrite comme suit:

Lot A. Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant quinze pieds huit pouces de face à la rue Dryades, même largeur au fond, sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme le No 2916 de la rue Dryades comprennent un cottage simple en bois avec toiture en ardoises, retiré de la rue, contenant 5 chambres. Dans la cour hangar, citerne, etc., banquette et allée pavées. Loué $12 par mois

Lot B. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et mesurant vingt neuf pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades même largeur au fond, cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2918 et 2920 de la rue Dryades et comprennent un cottage double en bois retiré de la rue, couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres. Dans chaque cour, hangar, cave, etc.; allées et banquettes pavées. Loué $24 par mois.

Lot C. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant vingt neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, même largeur au fond sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme les Nos 2922 et 2924 rue Dryades et comprennent un cottage double en bois, retiré de la rue, couvert en ardoises, et contenant de chaque côté, quatre chambres. Dans chaque cour hangar, citerne, etc; allées et banquettes pavées. Loués $24 par mois.

Quatrièmement—Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent; et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet municipal numéroté 313, borné par les rues Colisée, Perrier, Robert et Upperline, désignés comme lots Nos. 16 et 18 sur un devis fait par Sidney G. de L'Isle, annexé à un acte de vente de la dite défunte, de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger, passé pardevant Michel V. Déjan, notaire le 25 juin 1891, d'après lequel devis lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Perrier, sur cent pieds, dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que le dit défunt Ferdinand Reusch, Jr acquit ensemble avec d'autres lots, durant son mariage avec Mme Mary Reusch, (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux par achat de Mme Odile Marigny, femme d'Alphonse Miltenberger d'après acte passé pardevant Michel V. Dejan, notaire en cette ville le 25me jour de juin 1891. (C. O. Livre 140, Folio 90).

Et la vente au défunt Ferdinand Reusch, Jr, a été ratifiée et approuvée sous et en vertu d'un acte de ratification, exécuté par Ernest Miltenberger, pardevant John T. Michel, notaire public en cette ville, le 16me jour de juin 1893, lequel dit acte de ratification a été enregistré dans le bureau des transferts, en cette ville, dans le livre 148 folio 482.

Les améliorations sont connues comme les Nos 4920-22 et 4928-30 rue Perrier, comprenant deux cottages doubles retirés, contenant de chaque côté galerie sur la façade et quatre chambres. Dans chaque cour se trouvent hangar, citerne etc., allées de côté, cour et banquette pavées. Le tout en bon état. Loué de chaque côté à raison de $10 par mois.

Cinquièmement: Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Livaudais, Sixième, et Tchoupitoulas, désignés par les lettres E et G sur un devis ou certificat d'arpentage fait par A. C. Bell, député voyer de ville, sous la date du 11 mai 1894, et annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 9 juillet 1894. Le dit lot E mesurant trente deux pieds de façade à l'avenue Washington sur cent vingt et un pieds un pouce et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, et ledit lot G formant l'encoignure de l'avenue Washington et la rue Livaudais et mesurant trente deux pieds de façade sur ladite avenue Washington sur une profondeur et façade sur la rue Livaudais de cent vingt et un pieds un pouce et trois lignes entre lignes parallèles.

La dite propriété comprenant partie des divers lots Nos Six, Sept, Huit et Neuf, lesquels furent achetés par Auguste Bernard, décédé de Mme Joséphine A. Lafitte, Chas O. de Livaudais, par deux divers actes passés respectivement pardevant Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville le 2 décembre 1867, et P. C. Cuvillier, ancien notaire, le 13 avril 1868. Etant la même propriété laquelle a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch, jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de Mme Elizabeth Elsworth et autres, d'après acte passé pardevant John J. Ward, notaire, en cette ville, le 9me jour de juillet 1894 (C. O. Book 143 folio 549).

Les améliorations sont connues comme les Nos. 424 26 et 432-34 avenue Washington, comprenant les cottages doubles retirés contenant de chaque côté cinq chambres, galerie sur la façade, dans chaque cour se trouvant hangar, citerne etc. Allée de côté, cour et banquette pavées. Condition excellente. Loué $12 chaque côté par mois.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là dessus appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville (autrefois la ville de Carrollton, autrefois dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat), dans l'îlet borné par les rues Maple (autrefois Deuxième), Burthe, Hillary et Cherokee (autrefois Clinton), désigné comme lot No quatre de l'îlet No 99, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Geo. H. Grandjean, ancien voyer, à la date du 11 septembre 1893, et annexé pour référence à un acte de vente à Henry W. Lemoine de Harry J. Hyatt, passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 15ème jour de septembre 1893: lequel dit lot est contigu au lot No trois et mesurant trente pieds de façade à la rue Maple (autrefois Deuxième) sur cent vingt pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch [née Whitehead] et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de John Reusch, d'après acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 8me jour de décembre 1887: [C. O. Book 169, folio 78. Les améliorations sont connues comme le No. 7513 rue Maple, comprenant une résidence moderne à deux étages contenant en tout cinq chambres, cuisine, chambre de couture, à bain, vestibule et galeries; dans la cour se trouvent hangars, citerne, etc. La cour, les allées et la banquette pavées. Le tout en excellente condition et nouvellement peint. Loué à bail jusqu'au 30 septembre 1901 à raison de $20 par mois.

Septièmement—La moitié indivise en et à deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et St. Joseph, désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan par R. Delafield, voyer daté mars 1832, déposé dans le bureau de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville.

Les dits lots sont contigus et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue Carondelet, par cent cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée commune de vingt cinq pieds de largeur ouvrant sur la rue St Joseph de laquelle les dits lots font usage. Le tout de la propriété de laquelle la ci-dessus décrite est une demie indivise fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch, Jr, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch (née Whitehead) et pendant la communauté d'acquets et de gains qui existait entre eux, par achat de George L. Rives, exécuteur et al, d'après l'acte passé pardevant Jules F. Meunier, un notaire en cette ville, le 7me jour d'avril 1896: (C. O. Book 162 folio 363)

Que par un acte passé pardevant J G. Eustis, un notaire en cette ville, le 10me jour d'août 1897 (C. O. Book 164 folio 774), ledit défunt Ferdinand Reusch Jr vendit et transféra une moitié indivise de la dite propriété à David A. Hackney.

L'autre moitié indivise en ceci avant inventaire de ladite propriété appartient encore au dit défunt en vertu de son acte d'achat ci-dessus cité.

Les améliorations sont connues comme No 855 rue Carondelet et comprennent une bâtisse en briques et deux vastes hangars bien construits. Contenant toutes facilités pour conduire les affaires d'écuries. Grande cour bien drainée pour wagons, passage pour voitures, etc. Elle est maintenant occupée par le United States Mail Stable et se loue $40 par mois.

Huitièmement—La moitié indivise en et à deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la commune appelée Burtheville dans l'îlet désigné par le No cent un sur un plan de ladite Burtheville, qui est bornée par la ligne de Bloomingdale, avenue Henry Clay, St George, maintenant Howard, et Long, maintenant Freret.

Lesdits lots sont désignés par les Nos. six et sept sur un devis annexé pour référence à un autre acte passé pardevant John J. Ward, un notaire en cette ville, le 10 mai 1894, lesquels dits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face sur ladite avenue Clay, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt Ferdinand Reusch Jr ensemble avec Albert Toledano, pendant son mariage avec Mme Mary Reusch, [née Whitehead] et pendant la communauté d'acquets et de gains qui existe entre eux, par achat de la succession de Louis Wymann et femme, d'après l'acte passé pardevant John J. Ward, notaire en cette ville, le 10me jour de mai 1894 (C. O. Book 152, folio 391).

Neuvièmement—La moitié indivise en et à une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 535 borné par l'avenue Peters, Sud Liberté [autrefois Green et anciennement St-André], Octavie et Sud Franklin [autrefois St-David].

Ladite portion de terre mesurant cent quatre pieds six pouces et six lignes de face à l'avenue Peters, deux cent soixante dix pieds de profondeur et face à la rue Sud Liberté, étant toute la façade sur ladite rue. Cent cinquante cinq pieds de face à la rue Octavie, et sur l'autre ligne de côté vers la rue S. Franklin, ladite portion de terre à une profondeur de cent cinquante pieds, de là cinquante pieds cinq pouces et deux lignes sur une ligne courant vers la rue Sud Franklin, de là une seconde profondeur de cent vingt pieds jusqu'à la rue Octavie. Ladite portion de terre étant la moitié de l'îlet, moins une certaine portion mesurant cinquante pieds, cinq pouces et deux lignes de face sur l'avenue Peters, par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles, pris du côté vers la rue Sud Franklin.

Laquelle dite décrite portion de terre, étant partie du demi îlet de terre, qui fut acquis par le défunt Ferdinand Reusch, Jr., ensemble avec Albert Toledano pendant son mariage avec Mme Mary Reusch [née Whitehead] et pendant la communauté d'acquets et gains qui existait entre eux, par achat de John Dougherty, d'après acte passé pardevant Jefferson C. Wenck, un notaire en cette ville le 26 mai 1894 [C. O. Book 153, folio 432.]

Conditions—Un tiers comptant (ou plus à l'option des acquéreurs, balance en 1 et 2 ans représentée par billets des acquéreurs, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de date garantis par liens et privilèges de vendeur et toutes clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer des taxes de ville et d'Etat pour 1901, et payer les timbres du revenu des Etats-Unis.

Actes de vente pardevant James Simeon, notaire, Chambre 11 Bâtisse Denègre, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
McCloskey et Benedict, avocats.
6 janv—6 13 20 27 —fév 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisses et améliorations 1307 rue Bienville, entre les rues N. Franklin et N. Liberté.
Succession de Lugia Cordora, femme décédée de Carlo Graffeo—No 61 809—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 24 janvier 1901 à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 130, borné par les rues Bienville, Nord Franklin, Nord Liberté et Conti, désigné par la lettre B, et mesurant en mesure américaines vingt pieds sept pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de quatre-vingt quatorze pieds sept pouces sur la ligne de côté vers la rue N. Franklin, quatre-vingt-quatorze pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt pieds sept pouces dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un an avec intérêt à 8 0/0 de date de l'adjudication, et les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1900 et payer pour les timbres du revenu des Etats-Unis. Acte de vente pardevant P. J. Pertuno, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
Bureau 806 rue Perdido, près Carondelet.
25déc—25—jan 1 8 15 22 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Connue comme Nos 1226 et 1228 rue Trémé (maintenant N. Liberté), entre la rue Quartier et le Chemin du Bayou.

Jules A. Grasser vs Mme veuve Frederick Freitag.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Trémé, St Claude Quartier et Chemin du Bayou; ledit lot est désigné par le numéro Deux et mesure trente pieds de face à la rue Trémé par une profondeur de soixante et onze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro Un, et soixante-neuf pieds trois pouces sur l'autre ligne de côté, et trente pieds six pouces de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey et Benedict, avocats pour le plaignant.
21 déc—21 22 28—janv 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 2225 rue Troisième entre les rues Liberté et Franklin.

Mme Magdalena Murphy (née Auth) veuve de Edmond Murphy, décédé, vs William J. Quinn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,217.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 janvier 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant et de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Liberté (autrefois St André), Sud Franklin (autrefois St David) et Seconde, désigné comme lot No 4 de l'îlet No trois cent quinze et mesurant trente pieds de face à ladite rue Troisième sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. S. Hero, avocat pour le plaignant.
21déc—21 28—janv 4 11 18 24